|  |  |
| --- | --- |
| Action n° | **Antenne de Maison des Adolescents du Pays de Saverne Plaine et Plateau** |
|  |  |
| **Typologie de l'action**  | [x]  Nouvelle action [ ]  Action expérimentale [ ]  Action Innovante [ ]  Action existante (adaptation, extension)  |
|  **Porteur** | *Structure :*  | *PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau* |
| *Personne référente* | *Chargée de mission santé* |
| **Acteurs identifiés** | HOP ADO, EPSAN, MDA Strasbourg, ALT |
| **Axe stratégique du CLS** | **Axe 4 : Santé des enfants, des adolescents et des jeunes** |
| **Contexte et enjeux locaux** | La Pays de Saverne Plaine et Plateau est pilote du CLS-MS du territoire, suite à un DLS des priorités ont été établi et parmis elles : la santé des jeunes. De plus en plus de professionnels constate la souffrance de nombreux jeunes notamment depuis la crise sanitaire de la COVID-19. Le territoire possède une offre en santé mentale pour les jeunes qui aujourd’hui est insuffisante au regard des besoins et reste desorganisée malgré une collaboration entre les acteurs du territoire. 3 niveaux d’offre existent aujourdh’ui :* Niveau 1 : établissements scolaires, les missions locales, les centres sociaux culturels permettant un premier repérage des jeunes en difficultés et une orientation vers le dispositif adapté. Cela nécessite une bonne connaissance de l’offre du territoire, un répertoire s’avère donc nécessaire pour aider les professionnels dans cette mission.
* Niveau 2 : PAEJ, offre d’écoute pour les jeunes
* Niveau 3 : (MDA à construire)
* Niveau 4 : Hop ADO et EPSAN, offre de prise en charge globale et incluant le médical (pédopsychiatrie).

Un maillon dans la prise en charge des jeunes est aujourd’hui manquant sur le territoire, ce maillon pourrait être assuré par la présence d’une antenne de la Maison des Adolescents qui assureraient une offre complémentaire à l’écoute des jeunes garantissant un anonymat et proposant une offre à destination des parents également. La MDA possède également des missions de prévention.Une antenne de Maison des Adolescents pourrait donc apporter la coordination et le maillon manquant notamment les ressources nécessaires pour répondre au besoin du territoire. Les partenariats forts déjà existants sont un premier pas dans lo’roganisation territoriale de l’offre. Le Pays de Saverne Plaine et Plateau s’engage à porter ce projet pour rendre le service au territoire. |
| **Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif)** (*lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS*) | [x]  Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.[ ]  Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.[ ]  Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.[ ] Axe 4 : Parcours Objectif [ ]  Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.[ ]  Axe 6 : Efficience [ ]  Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.[ ]  Organisation de l’offre Choisissez un élément.[ ]  Hors objectifs PRS[ ]  Coordination, animation et évaluation du CLS |
| **Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3** | [ ]  Axe 1 : Des activités humaines préservant l’environnement et la santé Choisissez un élément. [ ]  Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. [ ]  Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Développer les connaissances et les compétences en santé environnement[ ] Hors PRSE 3 |
| **Objectif général** *(si indiqué)* | Répondre aux besoins des jeunes du territoire en matière de santé mentale |
| **Objectifs spécifiques** *(si indiqué)* | 1. Organiser une offre complète et structurer en matière de santé mentale pour les jeunes
2. Permettre un accès égal a tous les jeunes à l’offre de santé mentale
3. Offrir une meilleure lisibilité de l’offre en santé mentale
 |
| **Objectifs opérationnels** | * 1. Créer une antenne de la maison des adolescents
	2. Coordonner les offres de santé mentale du territoire
	3. Créer un maillage territorial en créant des permanences sur le territoire
	4. Enrichir l’offre du territoire par des ressources complémentaires
	5. Recenser l’offre en santé mentale
	6. Créer une synthèse simple de l’offre pour les acteurs du territoire
 |
| **Etapes de mise en œuvre – Description** | Le Pays de Saverne Plaine et Plateau souhaite, grâce à ses partenaires et en s’appuyant sur la Maison des adolescents en place à Strasbourg, organiser l’offre en santé mentale des jeunes. Pour cela un programme en plusieurs étapes à été défini : *Phase 1 : 2022*Intégration du PETR dans le GIP Maison des Adolescents de Strasbourg.Définition des ressources mobilisables et nécessaires pour le fonctionnement de l’antenne Identification du lieu par des collectivités localesDépôt d’un dossier d’aide à l’installation du lieu à la Fondation des hopitauxDéfintion du relai : CCAB (partenariat avec ALAPAJES), CCHLPP (partenariat avec la maison des Familles).*Phase 2 : 2023*Mise en place d’un lieu fixe de la Maison des Adolescents du Pays de Saverne Plateau à SaverneOrganisation des permanences/relais sur CCAB et CCHLPP via des conventions *Phase 3 : 2024*Evaluation du dispositif suite à 1 an de fonctionnement et réajustements éventuels  |
| **Durée de l’action** | [ ]  Annuelle : [x]  Pluriannuelle : [ ] Ponctuelle :Début : Septembre 2022 Fin : 2024 |
| **Partenaires de l’action** | HOP ADO, EPSAN, MDA Strasbourg, ALT, étbalissements scolaires, Centre socio-culturel, collectivités |
| **Public visé** | [x]  Jeunes enfants (0 à 6 ans)[x]  Enfants (7 à 11 ans) [x]  Adolescents (12 à 15 ans)[x]  Jeunes Adultes (16 à 25 ans) [ ]  Adultes (26 à 65 ans)[ ]  Personnes âgées (>65 ans)[ ]  **Professionnels\***[ ] Autre (Précisez) : Adultes (>18 ans) | ***\**** ***Préciser si professionnels*** :[ ]  Médical[ ]  Paramédical[ ]  Médico-social[ ]  Social[ ]  De la prévention et de la promotion de la santé [ ]  De l’éducation/la formation[ ]  De la culture/Loisirs[ ]  Autre (Précisez) :  |
| **Territoire d’intervention** | Pays de Saverne Plaine et Plateau |
| **Financement**  | *Budget global prévisionnel* |  |
| *Financeurs et montants* | ARS à solliciter ,GIP MDA à conventionnerCeA à solliciter CAF à solliciter |
| Autres ressources mobilisables *(Matériel, humaine)* | Collectivités : mise à disposition de lieu pour les permanences |
| **Déterminants de santé visés** | **Système de soins**[ ]  Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, …)[ ]  Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)[ ]  Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)[ ]  Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)[ ]  Efficacité et sécurité |
| **Mode de vie** [ ]  Acquisition de comportements favorables à la santé *(consommation d’alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)*[ ]  Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention) |
| **Conditions de vie**[ ]  Accès aux ressources hors services de santé *(logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)*[ ]  Environnement physique (*air, sol, eau, aménagement du territoire …)*[ ]  Conditions de travail |
| **Environnement social** [ ]  Intégration sociale[ ]  Empowerment *(participation des habitants)*[ ]  Normes et climat social |
| **Contexte économique et politique** [ ]  Augmentation des richesses locales[ ]  Adaptation aux besoins de la population[ ]  La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| **Conditions socio-économiques**[ ]  Niveau de revenu [ ]  Niveau d’éducation |
| **Autre(s)** |
| **Les objectifs de l’action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?**  | [ ]  Oui [ ]  Non  |
| **Politiques Publiques concernées** |  |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?**  | [ ]  Oui [ ]  Non (Précisez) |
| **Principaux indicateurs d’évaluation retenus**  | ***Evaluation propre de l’action******Indicateurs de processus****:* ***Indicateurs de résultat :*** ***Indicateur d’impact :******Méthode d’évaluation envisagée :******Evaluaton en interne*** |